
**Technologies de l'information — Règles de
codage ASN.1: Spécification des règles de
codage compact (PER)**

AMENDEMENT 1: Identificateurs d'objet
relatifs

iTeh STANDARD PREVIEW

*Information technology — ASN.1 encoding rules: Specification of Packed
Encoding Rules (PER)*

AMENDMENT 1: Relative object identifiers

<https://standards.itih.ai/catalog/standards/sist/0e78c7a1-f9e3-4c19-b214-f6c781b96d99/iso-iec-8825-2-1998-amd-1-2000>

PDF – Exonération de responsabilité

Le présent fichier PDF peut contenir des polices de caractères intégrées. Conformément aux conditions de licence d'Adobe, ce fichier peut être imprimé ou visualisé, mais ne doit pas être modifié à moins que l'ordinateur employé à cet effet ne bénéficie d'une licence autorisant l'utilisation de ces polices et que celles-ci y soient installées. Lors du téléchargement de ce fichier, les parties concernées acceptent de fait la responsabilité de ne pas enfreindre les conditions de licence d'Adobe. Le Secrétariat central de l'ISO décline toute responsabilité en la matière.

Adobe est une marque déposée d'Adobe Systems Incorporated.

Les détails relatifs aux produits logiciels utilisés pour la création du présent fichier PDF sont disponibles dans la rubrique General Info du fichier; les paramètres de création PDF ont été optimisés pour l'impression. Toutes les mesures ont été prises pour garantir l'exploitation de ce fichier par les comités membres de l'ISO. Dans le cas peu probable où surviendrait un problème d'utilisation, veuillez en informer le Secrétariat central à l'adresse donnée ci-dessous.

iTeh STANDARD PREVIEW
(standards.iteh.ai)

[ISO/IEC 8825-2:1998/Amd 1:2000](https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/0e78c7a1-f9e3-4c19-b214-f6c781b96d99/iso-iec-8825-2-1998-amd-1-2000)

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/0e78c7a1-f9e3-4c19-b214-f6c781b96d99/iso-iec-8825-2-1998-amd-1-2000>

© ISO/CEI 2000

Droits de reproduction réservés. Sauf prescription différente, aucune partie de cette publication ne peut être reproduite ni utilisée sous quelque forme que ce soit et par aucun procédé, électronique ou mécanique, y compris la photocopie et les microfilms, sans l'accord écrit de l'ISO à l'adresse ci-après ou du comité membre de l'ISO dans le pays du demandeur.

ISO copyright office
Case postale 56 • CH-1211 Geneva 20
Tel. + 41 22 749 01 11
Fax. + 41 22 749 09 47
E-mail copyright@iso.ch
Web www.iso.ch

Version française parue en 2002

Imprimé en Suisse

Avant-propos

L'ISO (Organisation internationale de normalisation) et la CEI (Commission électrotechnique internationale) forment le système spécialisé de la normalisation mondiale. Les organismes nationaux membres de l'ISO ou de la CEI participent au développement de Normes internationales par l'intermédiaire des comités techniques créés par l'organisation concernée afin de s'occuper des domaines particuliers de l'activité technique. Les comités techniques de l'ISO et de la CEI collaborent dans des domaines d'intérêt commun. D'autres organisations internationales, gouvernementales et non gouvernementales, en liaison avec l'ISO et la CEI participent également aux travaux. Dans le domaine des technologies de l'information, l'ISO et la CEI ont créé un comité technique mixte, l'ISO/CEI JTC 1.

Les Normes internationales sont rédigées conformément aux règles données dans les Directives ISO/CEI, Partie 3.

La tâche principale du comité technique mixte est d'élaborer les Normes internationales. Les projets de Normes internationales adoptés par le comité technique mixte sont soumis aux organismes nationaux pour vote. Leur publication comme Normes internationales requiert l'approbation de 75 % au moins des organismes nationaux votants.

L'attention est appelée sur le fait que certains des éléments du présent Amendement peuvent faire l'objet de droits de propriété intellectuelle ou de droits analogues. L'ISO et la CEI ne sauraient être tenues pour responsables de ne pas avoir identifié de tels droits de propriété et averti de leur existence.

L'Amendement 1 à la Norme internationale ISO/CEI 8825-2:1998 a été élaboré par le comité technique mixte ISO/CEI JTC 1, *Technologies de l'information*, sous-comité SC 6, *Téléinformatique*, en collaboration avec l'UIT-T. Le texte identique est publié en tant que Rec. UIT-T X.691/Amd.1.

[ISO/IEC 8825-2:1998/Amd 1:2000](https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/0e78c7a1-f9e3-4c19-b214-f6c781b96d99/iso-iec-8825-2-1998-amd-1-2000)

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/0e78c7a1-f9e3-4c19-b214-f6c781b96d99/iso-iec-8825-2-1998-amd-1-2000>

iTeh STANDARD PREVIEW
(standards.iteh.ai)

[ISO/IEC 8825-2:1998/Amd 1:2000](https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/0e78c7a1-f9e3-4c19-b214-f6c781b96d99/iso-iec-8825-2-1998-amd-1-2000)

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/0e78c7a1-f9e3-4c19-b214-f6c781b96d99/iso-iec-8825-2-1998-amd-1-2000>

NORME INTERNATIONALE

RECOMMANDATION UIT-T

**TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION – RÈGLES DE CODAGE ASN.1:
SPÉCIFICATION DES RÈGLES DE CODAGE COMPACT**

**AMENDEMENT 1
Identificateurs d'objet relatifs**

1) Paragraphe 9.6.1

Ajouter "identificateur d'objet relatif" (*relative object identifier*) après "identificateur d'objet" (*object identifier*) au paragraphe 9.6.1.

2) Nouvel article 23 bis

Ajouter le nouvel article 23 bis suivant:

23 bis Codage du type identificateur d'objet relatif

NOTE – (Didactique) Le codage d'un type identificateur d'objet relatif utilise le champ de contenu spécifié par les règles BER, précédé d'un déterminant de longueur qui, en pratique, sera un octet unique. Le texte qui suit est identique à celui de l'article 23.

Le codage spécifié par les règles BER doit être appliqué pour donner un champ binaire calé à l'octet qui est le champ de contenu du codage BER et qui se compose de (par exemple) "n" octets placés dans un champ binaire calé à l'octet comportant "n" octets. Les procédures du paragraphe 10.9 doivent être invoquées pour annexer ce champ binaire calé à l'octet à la liste des champs, précédé d'un déterminant de longueur égal à "n", sous la forme d'un nombre entier semi-contraint représentant le nombre d'octets.

iTeh STANDARD PREVIEW
(standards.iteh.ai)

ISO/IEC 8825-2:1998/Amd 1:2000

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/0e78c7a1-f9e3-4c19-b214-f6c781b96d99/iso-iec-8825-2-1998-amd-1-2000>

ICS 35.100.60

Prix basé sur 1 page